

221C0065
FR0010929125-FS0021

11 janvier 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ID LOGISTICS GROUP
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 janvier 2021, complété par un courrier reçu le 8 janvier 2021, M. Christophe Satin a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 18 décembre 2020, par suite d'une cession d'actions ID LOGISTICS GROUP sur le marché, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Libertad¹ qu'il contrôle, le seuil de 5% du capital de la société ID LOGISTICS GROUP et détenir, à cette date et à ce jour, 281 052 actions ID LOGISTICS GROUP représentant 562 104 droits de vote, soit 4,97% du capital et 6,22% des droits de vote de cette société².

À cette occasion, le concert composé de MM. Eric Hémar et Christophe Satin et des sociétés qu'ils contrôlent, **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, au 18 décembre 2020 et à ce jour, 3 248 382 actions ID LOGISTICS GROUP représentant 6 491 340 droits de vote, soit 57,50% du capital et 71,79% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

| | Actions | % capital | Droits de vote | % droits de vote |
|------------------------------------|------------------|------------------|-----------------------|-------------------------|
| Immod ³ | 1 670 870 | 29,58 | 3 336 316 | 36,90 |
| Eric Hémar | 1 296 460 | 22,95 | 2 592 920 | 28,67 |
| Sous-total Eric Hémar | 2 967 330 | 52,52 | 5 929 236 | 65,57 |
| Libertad ⁴ | 202 133 | 3,58 | 404 266 | 4,47 |
| Christophe Satin | 78 919 | 1,40 | 157 838 | 1,75 |
| Sous-total Christophe Satin | 281 052 | 4,97 | 562 104 | 6,22 |
| Total concert | 3 248 382 | 57,50 | 6 491 340 | 71,79 |

Le concert a précisé, au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, détenir 155 520 bons de souscriptions d'actions nouvelles (BSA), exerçables à tout moment et pouvant donner droit à 311 040 actions ID LOGISTICS GROUP (1 BSA donnant le droit de souscrire à 2 actions au prix unitaire de 4,50 € par action), sans date d'échéance.

¹ Société à responsabilité limitée (sise Quartier le Grand Camp, 84220 Cabrières-d'Avignon) détenue à 100% par M. Christophe Satin et son épouse.

² Sur la base d'un capital composé de 5 649 427 actions représentant 9 042 570 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Société par actions simplifiée (sise 410 route du Moulin de Losque, 84300 Cavaillon) détenue à 100% par la société à responsabilité limitée Comète (elle-même détenue à hauteur de 96,61% par M. Eric Hémar, le solde étant détenu par des membres de sa famille).

⁴ Par un courrier reçu le 8 janvier 2021, M. Christophe Satin a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 19 janvier 2020, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Libertad qu'il contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société ID LOGISTICS GROUP par suite d'une attribution de droits de vote double et détenir, à cette date, 285 220 actions ID LOGISTICS GROUP représentant 570 440 droits de vote (dont 206 301 actions représentant 412 602 droits de vote détenues par la société Libertad), soit 5,05% du capital et 6,30% des droits de vote de cette société (sur la base d'un capital composé, à cette date, de 5 645 301 actions représentant 8 849 420 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général).